

## Charte graphique

# « Acquisition de matériel ou d'infrastructures visant l'amélioration de la propreté publique »

### 1. Objectif

L'objectif de cette charte graphique est de permettre aux communes de commander du matériel ou des infrastructures visant l'amélioration de la propreté publique **conformément au Vade-mecum 2019** édité par le Service Public de Wallonie et Be WaPP asbl dans le cadre de la subsidiation accordée aux communes par le Ministre de l'Environnement.

Selon le Vade-mecum, « **le matériel devra obligatoirement porter le logo de « Wallonie Plus Propre » et une référence à la Wallonie selon la présente charte graphique. Il pourra le cas échéant porter les armoiries de la Ville ou le logo de la commune. Le bon à tirer pour l'impression des logos et leur emplacement sur le matériel subventionné devra être validé préalablement par Be WaPP** ».

Les informations communiquées dans cette charte graphique ainsi que les logos y afférents pourront être transmis à votre fournisseur de matériel. Les communes ou leurs fournisseurs pourront prendre contact avec Be WaPP en cas de question complémentaire et/ou lui envoyer leur bon-à-tirer si nécessaire pour validation ([info@bewapp.be](mailto:info@bewapp.be)).

### 2. Principes de base (taille et positionnement)

Le principe de base de l'apposition des logos (celui de votre commune, de Wallonie Plus Propre et de la Wallonie) est la visibilité. Pour ce faire, les communes veilleront à positionner l'ensemble des logos

- 2.1. Les logos sont placés sur la face avant de la poubelle/du cendrier/matériel de nettoyage ou l'espace latéral gauche de l'aspirateur de rue. Dans le cas de poubelles et de cendriers cylindriques, les logos seront placés parallèlement à la rue.
- 2.2. En fonction du nombre de logos apposés :
  - Si seuls les logos de Wallonie Plus Propre et de la Wallonie sont présents, les 2 logos seront apposés dans le premier tiers supérieur de la poubelle, l'un à côté de l'autre et auront la même dimension.
  - Si le logo de la commune (ou les armoiries) est également apposé, celui-ci sera placé dans la première moitié supérieure de la poubelle, en premier lieu, de manière centrée. Les logos de Wallonie Plus Propre et de la Wallonie se placeront en dessous, côte à côte. Le logo de la commune pourra être plus grand que les logos de Wallonie Plus Propre et de la Wallonie.
- 2.3. Si le support est composé de plusieurs pièces (par exemple une poubelle en lattes de bois), les logos seront idéalement apposés sur une plaque externe à fixer sur la poubelle afin de garantir une lisibilité optimale.



- 2.4. Zone de réserve : un espace « vide » sera prévu entre les différents logos, de même qu'autour de ceux-ci de manière qu'ils ne « s'écrasent » pas les uns les autres.
- 2.5. Aucun logo n'est à prévoir lorsque le support est trop petit (ex. cendriers enterrés)
- 2.6. Pour ce qui est des supports de sacs plastique, imprimer les logos sur le couvercle s'il y en a un.

### 3. Téléchargement des logos

Les logos de « Wallonie Plus Propre » et de la Wallonie peuvent être téléchargés à partir des liens repris ci-dessous :

- Téléchargement du logo « Avec le soutien de la Wallonie » :  
<http://charte graphique.wallonie.be/logos/avec-le-soutien>

#### Contact

Service public de Wallonie  
Département de la Communication  
Place Joséphine-Charlotte 2, 5100 Namur (Jambes)  
[charte graphique@spw.wallonie.be](mailto:charte graphique@spw.wallonie.be)

- Téléchargement du logo de « Wallonie Plus Propre » :  
<https://www.walloniepluspropre.be/materiel-graphique/>

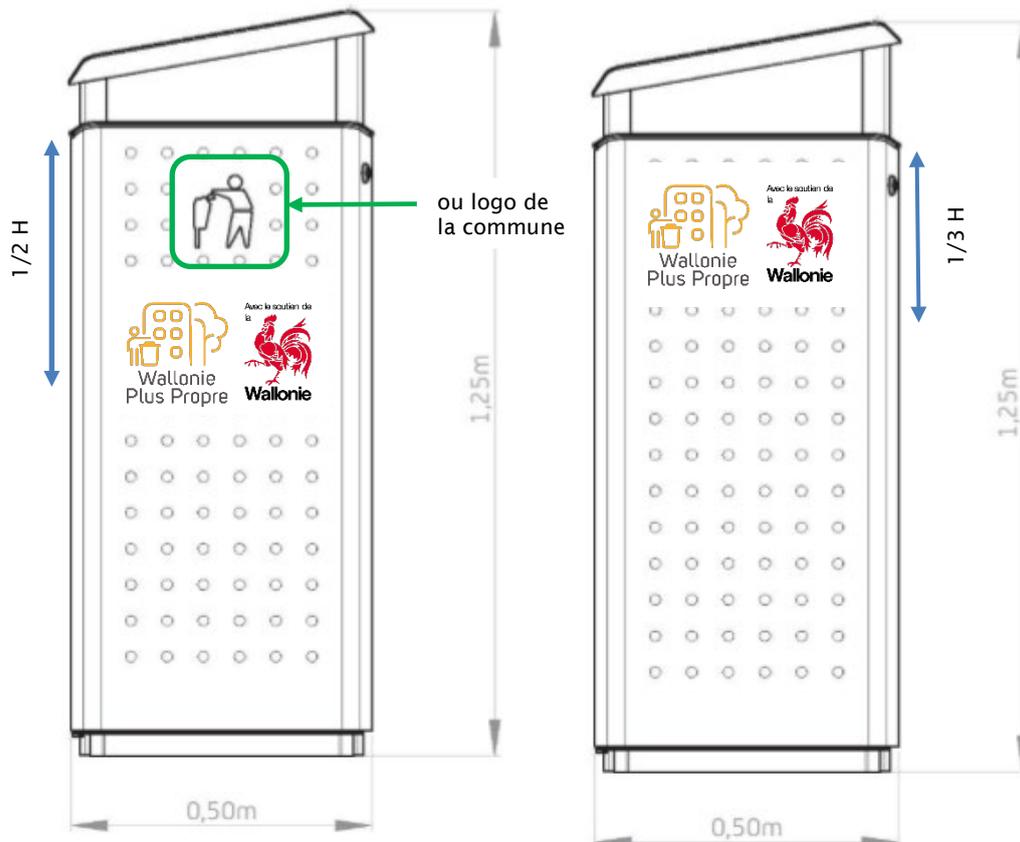
#### Contact

Be WaPP asbl  
Chaussée de Liège 221, 5100 Namur (Jambes)  
[info@bewapp.be](mailto:info@bewapp.be)

#### 4. Couleurs/types de lettrage selon le type de matériau

<p>Type de matériau</p> <p>Couleur du support</p> <p>Type de lettrage</p>	<p>Type de logo Wallonie Plus Propre</p>	<p>Type de logo pour la Wallonie</p>	<p>Exemple</p>
<p>Poubelles plastique /</p> <p>Poubelles de tri en métal léger</p> <p>Blanc ou clair</p> <p>Lettrage imprimé ou collé (vinyle)</p>	 <p>Logo_WPP_vertical_CMJN</p>	<p>Avec le soutien de la</p>  <p>Wallonie</p> <p>Logo_soutien_v_fr</p>	
<p>Poubelles Plastique</p> <p>Foncé</p> <p>Lettrage imprimé ou collé (vinyle)</p>	 <p>Logo_WPP_vertical_Blanc</p>	<p>Avec le soutien de la</p>  <p>Wallonie</p> <p>Logo_Soutien_v_fr_b</p>	
<p>Poubelles métalliques/en bois</p> <p>Cendriers métalliques</p> <p>Lettrage gravé ou pyrogravé</p>	 <p>Logo_WPP_vertical_Noir</p>	<p>Avec le soutien de la</p>  <p>Wallonie</p> <p>Logo_Soutien_v_fr_nb</p>	

## 5. Exemples





\*\*\*\*\*